

FORMATION EN LIGNE SUR LES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS





LES OBJECTIFS

**CETTE FORMATION EN LIGNE PERMET D'ACQUÉRIR
UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE DES DROITS
ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS**

**À LA FIN DE LA FORMATION, LES PARTICIPANTS POURRONT
RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES :**

Que sont les DESC, droits économiques, sociaux et culturels ?

Quels sont les textes de référence sur les DESC ?

Comment le droit à l'alimentation peut-il être mieux protégé, y compris pour les femmes ?

Quelles sont les obligations des Etats en matière de DESC ?

Quels sont les mécanismes de protection existant au niveau régional et au niveau international ?

Comment reconnaître une violation des DESC ?

Qu'est-ce que la justiciabilité des DESC ?

Quelle est la complémentarité entre les DESC et les objectifs du développement durable (ODD) adoptés par l'ONU en 2015 ?

PROCHAINE SESSION

**CETTE SESSION A ÉTÉ HOMOLOGUÉE PAR LE
CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX FRANÇAIS**



DATES DE LA SESSION : 1er octobre au 18 novembre 2018

PUBLIC CIBLE : personnel d'ONG, de l'ONU et d'autres organisations internationales et intergouvernementales, représentants d'institutions nationales des droits de l'Homme, autorités nationales et locales, avocats, juristes, consultants.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 10 septembre 2018

INSCRIPTIONS sur le site www.formationsDH.org



LES MODULES

UN MODULE PAR SEMAINE PENDANT 7 SEMAINES

SEMAINE 1 : Les droits économiques sociaux et culturels - définition et contenu normatif

Ce module présentera le contenu normatif des droits économiques, sociaux et culturels (DESC) inscrits au Pacte international relatif des droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC). Seront également examinés les instruments régionaux et internationaux relatifs aux DESC. Les principes généraux des droits humains seront abordés, notamment : non-discrimination, participation et inclusion, transparence.

SEMAINE 2 : Les obligations des Etats

Ce module abordera la nature des obligations des Etats en matière de DESC: obligations de respecter, protéger et mettre en œuvre les DESC. Seront également examinées la notion de réalisation progressive des droits économiques, sociaux et culturels ; les obligations immédiates; et les obligations fondamentales minimum.

Le cadre d'analyse de la mise en œuvre des DESC (Disponibilité, Accessibilité, Acceptabilité, Adaptabilité) sera présenté et illustré avec des exemples concrets.

SEMAINE 3 : Le droit à l'alimentation

Ce module discutera de la protection du droit à l'alimentation et du rôle des mécanismes de contrôle aux niveaux international et régional.

Des exemples concrets seront donnés pour illustrer comment le droit à l'alimentation peut être mis en œuvre juridiquement, comme en Inde, et politiquement, comme au Brésil. L'accent sera mis sur le besoin de mieux protéger le droit à l'alimentation des femmes, en particulier dans les zones rurales.

SEMAINE 4 : Les mécanismes régionaux et internationaux de protection des DESC

Seront abordés les différents mécanismes de protection des DESC et leur rôle, en particulier, le Comité des DESC des Nations unies et la Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples. Le rôle du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies et de ses procédures spéciales sera également présenté.

SEMAINE 5 : Identifier les violations des DESC

Seront abordés lors de ce module différents exemples de violations des DESC afin de familiariser les participants à leur identification et leur documentation.

SEMAINE 6 : Les recours contre les violations des DESC

Ce module abordera la question de la justiciabilité des DESC en présentant les voies de recours en cas de violation d'un DESC au niveau national avec des exemples concrets de décisions de tribunaux.

Les voies de recours au niveau régional et international seront également présentées y compris les premières décisions du Comité des DESC sur la base du Protocole facultatif se rapportant au PIDESC.

SEMAINE 7 : Les DESC et les objectifs du développement durable

Ce module abordera la question de la complémentarité entre les DESC et les ODD adoptés par l'ONU en 2015.

Les similitudes entre les objectifs des DESC et des ODD seront discutées. Une analyse critique du rôle des mécanismes de contrôle prévus par les ODD sera ensuite faite, avec une présentation du rôle des mécanismes de protection des droits de l'homme de l'ONU dans la surveillance de la mise en œuvre des ODD.



LES FORMATEURS

SEYNABOU BENGA

SEYNABOU BENGA est une juriste spécialisée en droits de l'homme depuis 17 ans.

Partant du constat que les droits économiques, sociaux et culturels restaient négligés tant par les Etats que les ONG, Seynabou décide en 2014 de fonder Human Dignity, association spécialisée dans la promotion de ces droits en Afrique subsaharienne.



Diplômée en droit de l'université Panthéon Assas à Paris, elle est également consultante en droits de l'Homme et juge à la Cour nationale du droit d'asile en France. Elle a auparavant notamment travaillé auprès des différentes ONG internationales (Amnesty France, FIDH, OMCT et ECPM), au Haut Commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies et au Tribunal pénal international pour le Rwanda.

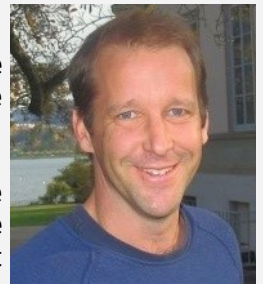
Seynabou a formé des juristes, avocats et défenseurs des droits de l'Homme sur les systèmes de protection des droits de l'Homme; les droits économiques, sociaux et culturels et les mécanismes régionaux et internationaux de plaintes pour les violations des droits de l'Homme.

Elle a travaillé en Tanzanie, aux Etats-Unis, en France, en Norvège et en Suisse. Elle est actuellement basée à Paris.

CHRISTOPHE GOLAY

CHRISTOPHE GOLAY est un juriste spécialisé en droits de l'homme depuis 2001.

Dr. Christophe Golay est chargé de recherche et conseiller stratégique sur les DESC à l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève, où il organise des formations sur les DESC depuis 2008.



De 2001 à 2008, il a été le conseiller juridique du 1er Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, effectuant de nombreuses missions de terrain, y compris au Brésil, au Guatemala, en Bolivie, à Cuba, au Niger, en Ethiopie, au Bangladesh, en Inde et dans les Territoires palestiniens occupés.

Il a publié sa thèse de doctorat et de nombreux livres et articles sur la promotion du droit à l'alimentation pour lutter contre la faim et la malnutrition. Ses autres publications portent sur la reconnaissance des DESC en droit international, sur les droits humains et le développement, et sur le rôle des mécanismes de l'ONU dans la promotion des DESC.

Entre 2010 et 2014, il a été président de la section suisse de FIAN International, la principale ONG internationale spécialisée dans la promotion et la protection du droit à l'alimentation.



LES PARTENAIRES



CRÉÉE EN JANVIER 2014, HUMAN DIGNITY est une association française à but non lucratif, œuvrant pour la promotion des droits économiques, sociaux et culturels en Afrique sub-saharienne. Ses bureaux sont basés à Paris.

A travers la mobilisation, la formation et l'accompagnement des ONG nationales, la documentation et le plaidoyer, Human Dignity contribue au respect, à la protection et à la réalisation de tous les droits économiques, sociaux et culturels afin d'améliorer les conditions de vie des populations en Afrique subsaharienne.

Sa vision est celle d'un monde où chaque être humain vit dans la dignité et où l'eau, l'alimentation, la santé, le travail, l'éducation, le logement et la culture sont reconnus comme des droits à part entière dont tout être humain jouit pleinement et de manière égale.

Human Dignity travaille notamment au Burundi, en Côte d'Ivoire, au Togo et au Kenya.

L'association est membre de la Coalition internationale des ONG pour le Protocole facultatif au PIDESC et du Groupe de travail sur la surveillance des DESC du Réseau international pour les droits économiques, sociaux et culturels - ESCR Net.

Site internet: www.hdignity.org



Académie de droit international
humanitaire et de droits humains
Academy of International
Humanitarian Law and Human Rights

L'ACADÉMIE DE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE ET DE DROITS HUMAINS A GENEVE propose un enseignement post grade, mène des recherches juridiques, académiques et visant à informer les politiques publiques, et organise des cours de formation continue et des réunions d'experts dans les branches du droit international relatives aux conflits armés, aux situations de violence endémique et à la protection des droits humains.

Site internet: www.geneva-academy.ch



Développement Justice
Droits de l'homme

SYNERGIES COOPÉRATION est un centre de formations et un bureau d'études spécialisé dans la promotion et la protection des droits de l'Homme, créé en 2013.

Synergies Coopération est un organisme de formation, enregistré sous le n° 04 97 30927 97 auprès des autorités françaises. Si vous êtes en France, les formations que nous organisons peuvent être prises en charge par votre Organisme Paritaire Collecteur Agréé.

Site internet: www.formationsDH.org

OPTIONS ET MODALITES

TYPE DE FORMATION : en ligne

DATES DE LA SESSION: 1er octobre au 18 novembre 2018

OPTIONS: 3 options

MODALITES	OPTION À VOTRE RYTHME	OPTION SIMPLE	OPTION EXPERT
ACCÈS AU CONTENU DE LA FORMATION : Chaque semaine, accès à une vidéo, des documents et un quiz	✓	✓	✓
ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ : Un cas pratique corrigé et une discussion à distance entre participants et formateurs		✓	✓
REDACTION D'UN ARTICLE : les meilleurs articles seront publiés sur les réseaux sociaux			✓

AVANT LA FORMATION :

Nous vous demanderons de compléter un quiz sur le thème de la formation. Ce quiz ne sera pas noté. Il permettra à la formatrice de mieux connaître votre niveau de connaissances.

CONTENU DES MODULES :

Chaque module comprend:

- Une vidéo de présentation du thème de la semaine (30 à 60 mn)
- Des documents à lire pour approfondir le thème
- Un quiz à faire en ligne ou, selon l'option, un exercice pour tester vos connaissances sur ce thème

DETAILS PRATIQUES :

L'OPTION 'À VOTRE RYTHME' permet de débiter le cours à tout moment. L'accès aux modules est ouvert pendant 2 mois, à compter de la date de réception des modules (dans les 10 jours de la réception du règlement).

Temps de travail estimé par module : 3 à 4 heures

L'OPTION SIMPLE ET L'OPTION EXPERT permettent, en plus du contenu de la formation, d'avoir un accompagnement individualisé des formateurs.

Temps de travail estimé par semaine : 4 à 6 heures

ATTESTATION DE RÉUSSITE : Les participants obtenant une moyenne minimum de 10/20 à chacun des quiz ou exercices recevront une attestation de réussite signée par les formateurs

INSCRIPTIONS ET COUTS

CLOTURE DES INSCRIPTIONS: 10 septembre 2018

INSCRIPTIONS EN LIGNE sur notre site internet www.formationenDH.org

PRIX DE LA FORMATION: selon les options et le lieu de résidence.

PRIX	OPTION A VOTRE RYTHME	OPTION SIMPLE	OPTION EXPERT
RÉSIDENT/E DANS UN PAYS NON MEMBRE DE L'OCDE	150 EUROS	170 EUROS	220 EUROS
RÉSIDENT/E DANS UN PAYS MEMBRE DE L'OCDE	300 EUROS	340 EUROS	440 EUROS

* **PAYS MEMBRES DE L'OCDE:** Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Corée, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume Uni, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie.

SITE INTERNET: www.formationenDH.org

EMAIL: contact@formationenDH.org

